

Mars
2020



Roche Infos

Mot du Maire



Chers Rocheises et Rochois,

Lors du dernier Conseil Municipal, le budget a été voté et approuvé.

A l'occasion de ce dernier « Roche infos » du mandat, je tiens à vous remercier pour la confiance témoignée. Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe municipale qui ont tout mis en œuvre pour le bien de notre Commune.

Tout au long de ce mandat j'ai fait en sorte de ne pas décevoir la population qui m'a fait confiance et essayé de rassurer ceux qui pouvaient douter.

J'espère avoir réussi ce mandat dans l'intérêt de notre Commune.

Le printemps se profile à l'horizon espérons que l'hiver ne refasse pas son apparition tardivement.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Samedi 21 mars : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Jeudi 26 mars : **Ludothèque**, Salle lumière de 14h30 à 17h30

Conseil Municipal du 24 février

Taux d'imposition 2020

La loi de finances 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, seules les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties sont soumises au vote. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir pour 2020 les taxes communales aux taux suivants (inchangés) : - Foncier bâti 9.23 % - Foncier non bâti 25.03 %

Budgets primitifs 2020

Le Conseil adopte à l'unanimité le budget général et les budgets annexes de la commune. Cependant, le choix des travaux d'investissement de l'année 2020 sera laissé à l'appréciation de la nouvelle équipe municipale.

Tarifs municipaux 2020

Le Conseil à l'unanimité décide de maintenir inchangés les tarifs municipaux.

Convention ordi-classe 2020

Une convention avait été signée en 2003 entre la CAGB et Besançon pour un dispositif ORDI-CLASSE consistant à doter les écoles maternelles et élémentaires d'un environnement numérique de travail (ordinateur, imprimantes, réseaux logiciels etc.). Le terme étant échu, le Conseil accepte à l'unanimité la signature d'une nouvelle convention entre la Commune et Grand Besançon Métropole, pour l'installation et la maintenance du dispositif. Le coût annuel est de 1800 €

Achat de terrains secteur des Vignottes

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir 423 m² de terrains formant 2 petites parcelles dans le secteur des Vignottes, mises en vente à la suite d'une succession. Le prix d'acquisition fixé est de 3.78 € le m².

Aide de l'état aux bois scolytés

L'Etat a mis en place une aide aux communes contraintes de vendre leurs bois attaqués par le scolyte. La forêt communale est concernée par ce problème. Le Conseil autorise le Maire à signer avec l'ONF une convention de partenariat de gestion et paiement.

Servitude de vue

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur les parcelles étroites jouxtant le cimetière (AL 19 et AL20) le lotisseur interroge le conseil sur la possibilité d'accepter une servitude de vue sur la parcelle communale AL 18 destinée à l'extension du cimetière.

La servitude de vue est nécessaire car l'étroitesse des parcelles desservies par une voirie de 5m de large, impose des constructions à 80 cm de la limite séparative. Le code civil en pareille circonstance impose pour les ouvertures, un recul de 1.80m de la limite séparative.

Le Conseil refuse d'accepter cette servitude.

Démoussage des courts de tennis

Le Conseil donne son accord de principe pour le démoussage des terrains de tennis, par une entreprise spécialisée. Le montant de l'intervention serait d'environ 2500 €. Le Club s'engage par ailleurs à réaliser une intervention d'entretien chaque année.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux(ses) à la représentation théâtrale

LA DEVISE

texte de François Bégaudeau

Samedi 14 mars 2020

par la Troupe du Caméléon

Salle Lumière 20 heures

4€ (15 à 18 ans) - 8€ (+ de 18 ans)



Missionné par la République auprès des « jeunes », un homme guidé par sa jeune coach très déterminée, se demande comment faire résonner au mieux son discours.

La tâche n'est pas simple car il s'agit de redonner sens à notre devise nationale : « la plus belle, la mieux rythmée, mais surtout la plus audacieuse, la plus moderne, celle qui montre la voie à l'Humanité... » ! Et ce n'est pas sans poser une multitude de questions : s'adresser à une assemblée de jeunes gens en leur donnant du « chers jeunes », est-ce que cela ne fait pas justement un peu vieux ? La liberté, est-ce que ça consiste à faire ce qu'on veut ? Et n'est-elle pas contradictoire avec l'égalité ? Pourquoi parle-t-on de «fraternité» et non de «sororité» ?... Entre l'homme et la femme, une discussion s'engage pour cerner ce que peuvent dire aujourd'hui ces trois mots que l'on répète trop souvent sans plus savoir ce qu'ils signifient.

source : <https://www.theatre-contemporain.net/spectacles/La-Devise/>

Objets trouvés



Lorsque vous trouvez un objet sur la voie publique (clé, téléphone, lunettes ...), vous êtes invité à le déposer à la mairie.

Si vous avez perdu un objet, vous pouvez aussi vous présenter à la mairie. Nous enregistrerons votre demande et peut-être retrouverez-vous votre bien.

Actuellement un certain nombre d'objets retrouvés dans les rues ou une des salles communales de Roche attendent sagement d'être récupérés par leur propriétaire (lunettes, clés, bijoux, vélos, vêtements, casquette...).

Élections Municipales



Les 15 et 22 mars prochains se dérouleront les élections municipales.

Nous rappelons que pour voter à Roche, deux conditions sont obligatoires :

- être inscrit sur les listes électorales de la commune ;
- présenter une pièce d'identité avec photo : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo etc.

Cette pièce d'identité est exigible pour tout électeur par le président du bureau de vote.

La présentation de la carte d'électeur(trice) si elle n'est pas obligatoire, est cependant souhaitable pour retrouver plus facilement et plus rapidement les noms et prénoms de ceux qui accomplissent leur devoir électoral.



Toujours plus ...pour être bien !



Après le succès de l'atelier "Mémoire" organisé par la Mutualité française en partenariat avec les caisses de retraite (CARSAT, MSA etc.), trois nouveaux ateliers sont proposés aux seniors à partir de la rentrée de septembre :

- atelier "Sommeil" : les facteurs qui permettent un endormissement plus rapide et l'amélioration de la qualité du sommeil (8 séances) ;
- atelier "Nutrition" : des conseils pour mieux manger et mieux bouger, alimentation suffisante et équilibrée, activité physique régulière (9 séances) ;
- atelier "Equilibre" : apprendre les exercices physiques qui permettent de garder l'équilibre, de réduire le taux de chute et d'améliorer la qualité de vie (12 séances).

La tarif est de 20 € pour l'ensemble des séances d'un même atelier.

Vous pouvez vous inscrire auprès d'Elodie GASCA :

Pôle Prévention et promotion de la Santé

03.81.25.17.60 - 06.48.38.11.85

67 rue des Cras - 25000 Besançon

bourgognefranche.comte.mulualite.fr

Lutte contre les cambriolages



La gendarmerie nationale vous rappelle quelques consignes à respecter pour protéger votre domicile, vos biens ou vous-même.

Afin de lutter contre les cambriolages, il convient de prendre certaines mesures et de respecter la règle des « 3 P ».

Protéger son habitation

Certains cambrioleurs sont de véritables professionnels, il faut donc être malin et faire en sorte de ne pas leur faciliter la tâche.

En premier lieu, il est conseillé de renforcer la protection des points d'accès (portes, fenêtres des entrées principales et secondaires), poser des barreaux anti-intrusion sur les fenêtres sans volets.

L'installation d'une alarme sonore peut être dissuasive. Les voleurs connaissent les cachettes et utilisent souvent le matériel qu'ils trouvent sur place pour commettre leurs méfaits. C'est pourquoi, il ne faut ni cacher ses clés sous un paillason, ni dans un pot de fleurs, ni laisser les clés de son véhicule sur le contact, ni laisser d'outils à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter la tâche des cambrioleurs (échelle, outillage...).

Même pour une absence de courte durée, il faut toujours verrouiller les portes et/ou les fenêtres.

Participer à la prévention des cambriolages

Il faut toujours verrouiller son logement, même pour une absence d'une courte durée.

En cas d'absence, il convient de demander à un voisin de confiance de veiller sur son domicile. Il peut par exemple, ouvrir les volets dans la journée, relever le courrier afin d'éviter les signes révélateurs d'un logement inoccupé.

Il est recommandé de signaler ses dates de vacances à la brigade de gendarmerie. Un formulaire «Vacances tranquilles», prévu à cet effet, est disponible sur Internet et à la gendarmerie. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

Enfin, attention à ne pas laisser de messages sur répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) révélant les dates ou la durée de son absence.



Prévenir

En cas de présence suspecte, signaler en composant le 17, les véhicules et/ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'appropriant à commettre un délit.

Indiquer, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

La générosité à des fins sociales

En ce mois de mars votre générosité va être sollicitée à deux reprises :

-lors du week-end des **6, 7 et 8 mars au profit des "Restos du Coeur" à Super U de Roche** durant les heures d'ouverture du magasin.

Quelques chiffres pour resituer cette action annuelle lancée par Coluche en 1985 au bénéfice des personnes les plus fragiles économiquement.

Durant la campagne 2018/2019 :

900 000 personnes ont été accueillies

133,5 millions de repas ont été servis dans

2013 centres et antennes par

73 000 bénévoles.

A Roche, **32 bénévoles** se relayeront au cours de ces deux jours et demi pour récolter ce que votre générosité acceptera de donner. En 2019, à Roche, ce sont 2,685 tonnes de produits (alimentaires, d'hygiène et autres pour les bébés) qui ont été collectées. Un record à battre !



-lors de la semaine du **30 mars au 5 avril, des brioches au profit de l'ADAPEI du Doubs** vous seront proposées. Cette association à but non lucratif oeuvre en faveur des droits des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles et pour favoriser leur intégration sociale.

En 2019, cette opération s'était soldée par une collecte de 2905 €.

Parce que nous sommes tous solidaires, merci par avance pour votre générosité en faveur de ces deux actions sociales.



Don du sang

Le don de sang est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang – globules rouges, plasma et plaquettes – qui sont ensuite séparés.

Les produits issus du sang



Le sang permet de fabriquer différents produits indispensables à la médecine transfusionnelle :

- des concentrés érythrocytaires (globules rouges, conservés pendant 42 jours) ;
- des concentrés plaquettaires (plaquettes sanguines, conservées durant 7 jours) ;
- du plasma congelé (conservé pendant un an).

Les globules blancs (leucocytes) sont majoritairement soustraits de ces produits : ils sont les transporteurs de certains virus et peuvent provoquer des effets secondaires chez le

receveur.

Quels sont les besoins ?

Les globules rouges sont essentiellement utilisés en hématologie (maladies du sang) et en cancérologie. Ils sont également indispensables en cas d'hémorragie (opération chirurgicale, traumatologie, accouchement).

La transfusion de plaquettes permet d'éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie des malades atteints de leucémie ou de cancer. Elle est également nécessaire en cas d'hémorragie massive, où elle est associée à une transfusion de globules rouges et de plasma.

Le plasma, sous sa forme labile ou en médicament permet de soigner des malades souffrant d'hémorragies, de troubles de la coagulation ou d'un déficit immunitaire grave.

Comment se passe le don de sang ?

- Principe : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur ;

- Durée : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes ;

- Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total ;

- Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

La conservation des produits sanguins

La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 7 jours seulement pour les plaquettes. Le plasma, qui se congèle, peut se conserver 1 an.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'entretien pré-don peut donner son sang.

Les donneurs de groupe O négatif (O-) sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients. Mais les donneurs de tout groupe sanguin sont les bienvenus.

Un acte sécurisé

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. L'entretien pré-don permet de s'assurer que le prélèvement ne présente aucun risque. Le don est supervisé par un personnel médical expérimenté et le matériel de prélèvement utilisé (aiguille, tubes, poches) est stérile et à usage unique.

Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant et une personne en bonne santé récupère rapidement après un don de sang total.

Certaines personnes peuvent ressentir une sensation de malaise pendant ou après le don. Il s'agit le plus souvent d'un « malaise vagal », sans gravité. Il est important de boire avant et après le don afin d'aider l'organisme à récupérer rapidement.

Avant tout don, un document d'information est remis au donneur l'informant des risques, même les plus rares, liés au prélèvement.

Plus d'infos sur dondesang.efs.sante.fr.



Culte : paroisse de Beaupré



Dimanche 1er mars : à 10h30, messe à Thise

Dimanche 8 mars : à 10h30, célébration de la Parole à Vaire

Mardi 10 mars : à 10h45, temps de prière à Roche

Dimanche 15 mars : à 10h30, messe à Chalezeule

Dimanche 22 mars : à 10h30, célébration de la Parole à Chalèze

Dimanche 29 mars : à 10h30, messe à Saint-Hilaire

État Civil

Naissances

Sacha MILLER le 18 janvier 2020

Felix POTIEZ le 5 février 2020



Toutes nos félicitations aux parents !

PACS

Lucas BROCCO et Amélie BRAUD
le 14 février 2020

Christine CHATEL et Claude JARDOT
le 15 février 2020



Tous nos voeux de bonheur !

Planter pour demain ... à Roche !



Ce vendredi 14 février 2020 a eu lieu à Roche la première séquence de plantations initiée par l'association « La Croix Verte » pour préserver et améliorer la biodiversité sur notre Commune tout en faisant de Roche un village où il fait bon vivre, dans un contexte de dérèglement climatique...

L'après-midi de plantation s'est très bien déroulée, avec la participation des élèves d'une classe de CM2 et de nombreux bénévoles, rochois principalement, assistés par des volontaires de France Nature Environnement.

110m de haies ont été plantés ainsi que quelques arbres, autour de la parcelle occupée par Gérard Pavlinovac qui avait parfaitement préparé le terrain. Les végétaux plantés sont tous de très petite taille pour leur permettre de mieux s'enraciner et de mieux résister aux chaleurs estivales à venir.

Un grand merci à tous les partenaires de cette première séquence, la Municipalité, les écoles, les entreprises locales (Ardéa et Compo France), et bien sûr aux enfants et aux adultes présents pour cette belle activité en pleine nature qui a été appréciée par tous !

La suite à l'automne...



La Renaissance

Challenges Compagne et Panier

Dimanche 9 Février les jeunes poussines, poussines, jeunesses et aînées de la Renaissance ont participé aux challenges Compagne et Panier à Voray-sur-l'Ognon.

Au classement individuel les cinq premières étaient récompensées.

Challenge Panier

- Catégorie Jeunes Poussines : Lise Ardiet 2ème
- Catégorie Jeunesses Benjamines : Eloïse Fleurian 5ème
- Catégorie Aînées Juniors : Sarah Laurent 1ère, Eléna Mairot 2ème
- Catégorie Aînées Séniors : Juliette Gagnor 1ère
- Classement Général : Poussines 6ème, Jeunesses 8ème, Aînées 3ème.
- Classement Général Challenge Panier : Renaissance 5ème.

Challenge Compagne

- Catégorie Jeunes Poussines : Maelyne Dhalluin 4ème.
- Catégorie Jeunesses Benjamines : Louison Toni 5ème.
- Classement Général : Poussines 11ème.
- Classement Général : Jeunesses 7ème.

Pas de gymnaste Aînées au challenge Compagne.



Félicitations et merci à toutes les gymnastes pour leur participation et à l'ensemble des bénévoles qui encadre toute cette jeunesse.

L'ERN

Samedi 7 mars 2020 à 20h

Salle Polyvalente de Novillars

Loto

organisé par l'ERN

Ouverture des portes à 19h

Début des jeux à 20h

*Réservations et renseignements au
06 03 95 26 37 ou 03 81 25 43 69
ou laboiteaquine2525@gmail.com*



Loisirs Club Rochois

Assemblée Générale du Loisirs Club Rochois

Le 31 janvier dernier, le Loisirs Club Rochois a eu le plaisir d'accueillir M. le Maire de Roche-lez-Beaupré et près de 150 personnes à l'occasion de son Assemblée Générale.

Avant la présentation de la situation financière et du bilan des activités de l'année 2019 par les responsables des différentes sections, le Président a exprimé sa satisfaction en constatant que le nombre des adhérents au 31 décembre 2019 était équivalent à celui du 31 décembre 2018.

Jean-Pierre CONTAL a ensuite rappelé toutes les activités traditionnelles du Club, qu'elles soient hebdomadaires ou ponctuelles telles les voyages, les nombreux repas organisés auxquels les adhérents participent en grand nombre.

Avant de clore la réunion, les adhérents ont procédé à l'élection ou à la réélection de 3 membres au sein du Conseil d'Administration.

Selon une tradition bien établie, l'après-midi s'est terminé par la dégustation de la Galette des Rois.



A la suite de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 3 février pour décider de la composition du nouveau bureau. Ont ainsi été élus ou réélus :

Président

Jean-Pierre CONTAL

Vice Président

André DA RIVA

Trésorier

Yves MAISIER

Trésorière adjointe

Denise PAQUIEZ

Secrétaire

Madeleine ROUSSEAU

Autres membres du C.A.

Jean-Claude BOUGUET

Dominique CONTAL

Renée DELIGNY

Christiane KREA

Alain GALLIOT



Elite Karaté Rochois

Challenge Bira à Rioz du 12 janvier

Notre club est invité tous les ans à ce challenge qui permet aux débutants et surtout aux plus jeunes de découvrir la compétition. Nous nous rendons à cette manifestation avec plaisir tant l'accueil est chaleureux.

Léo-Paul AKAMBO, Sami OUCHACHE, Zoe PERRIOT, Ali OUCHACHE et Pierre AKAMBO sont montés sur la plus haute marche, et Noah OLIVIER sur la 2ème.



Evan CHAMEROY et Jina DELSART ont participé à l'arbitrage

Félicitations à tous.



Coupe et championnat de Franche-Comté Combats les 1 et 2 février à Béthoncourt

Compétition qualificative avec de très bons résultats :

Pupille : Ali OUCHACHE 2ème est qualifié pour la Coupe de France

Benjamin : Timéo CHAMEROY 3ème

Minime : Pierre AKAMBO 2ème

Cadets : Evan CHAMEROY 3ème et Jina DELSART 2ème

Timéo, Pierre, Evan, Jina ainsi que Marien AKAMBO participeront au Championnat de Bourgogne-Franche-Comté les 14 et 15 mars pour leur qualification au Championnat de France.

Félicitations à tous ces compétiteurs.

Les Nounous Rochoises



L'association des Nounous a fêté carnaval autour d'un goûter et d'une balade dans le village.

Les enfants étaient tous beaux.



Bibliothèque les AccRochelivres

Suite à l'Assemblée Générale du 27 janvier 2020 et au vote du Conseil d'Administration du 29 janvier 2020, la composition du **nouveau bureau** est la suivante :

Présidente : Isabelle COUSSINET
Vice-présidente : Eliane ROUGE
Secrétaire: Monique GUTIERREZ
Trésorière : Evelyne CASTIONI

Le compte rendu de l'Assemblée Générale est consultable à la bibliothèque.



Exposition photographique sur le thème de l'hiver : du **mardi 10 mars au samedi 18 avril 2020 pendant les heures de permanence**, proposée par le club Baumois "**L'Oeil de Lynx**"

L'exposition, déjà présentée à la mairie de Roulans, est très appréciée pour la variété des paysages proposés, et par la qualité des clichés, tous pris par des photographes amateurs.

En effet, "L'Oeil de lynx" réunit sur Baume-les-Dames une trentaine de passionnés de photographie, amateurs débutants ou confirmés, mais tous ayant envie de partager leur regard sur la nature et le monde. L'association prépare déjà une grande exposition qui sera visible à l'Abbaye de Baume-les-Dames en octobre prochain.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les joindre à l'adresse mail suivante : loeildelynx25@gmail.com

Le Mardi des Mots : **Mardis 10 et 24 mars 2020 de 16h30 à 18h**

Atelier Écriture Adultes : **Jeudi 12 mars 2020 de 17h à 19h**

Club-Lecture : **Jeudi 19 mars 2020 de 16h30 à 18h**

Apéritif thématique : **Jeudi 26 mars 2020 à 18h** : « *Les esclaves oubliés de l'île de Tromelin* ». Diaporama commenté par *Jack Bourguet*. La découverte du «nouveau monde» a entraîné un pillage des ressources et des hommes, vendus comme esclaves. **La frégate française « l'Utile » qui s'échoue en 1761 sur l'île de Tromelin**, au large de Madagascar, va abandonner sur place 80 noirs, hommes et femmes, qui vont vivre coupés du monde pendant 15 ans. Seules 8 personnes survivront. Les campagnes de fouilles archéologiques menées à partir de 2006 permettent de mieux comprendre cette micro société, de donner un sens à la vie et à la solidarité de ces « esclaves ».



Divers :

Vous trouverez, suite à un important don de **romans de Danielle STEEL et Virginie ANDREWS**, des ouvrages en très bon état en vente à la bibliothèque à **1 € pièce**. Le bénéfice engendré nous permettra de faire de nouvelles acquisitions.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous donnent des ouvrages : qu'ils enrichissent nos rayons, qu'ils soient vendus ou utilisés pour des réalisations graphiques. Nous leur donnons une seconde vie !



Histoire de Roche

Les entreprises rochoises d'autrefois (suite)

Par Philippe Coutin



Au Ets Croissant, grossiste en vins, situés au 2 Route Nationale.



...succédèrent en 1928, les vins Lorin

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr